

Saint-Martin. Ils allaient déboucher sur la Grand-Place où ils ne pouvaient manquer de trouver quelque grave accident, lorsqu'ils ont été arrêtés par plusieurs personnes. Ces chevaux appartenant à un embailler de la rue de l'Espérance. Ils avaient pris leur course au moment où le conducteur était occupé à décharger des balles de laines.

Deux jeunes bacheliers, Sévère V... et François D... ont attiré hier, l'attention d'un agent de police au moment où ils venaient d'acheter de succédanés de pain d'épice de l'étalage d'un marchand forain. Ils ont été conduits au dépôt de sûreté.

Ce n'est pas vers le pain d'épice que Pauline D... servante se sent portée ; ses yeux sont plus hautes. Comme la pie voleuse, elle prend l'argentier, mais sans espoir de retour au propriétaire. Il y a quelque temps, Pauline D... était au service de Mme Spitzner, propriétaire du Musée anatomique, établi en ce moment sur la Grand-Place, mais arrivée à Roubaix, elle quitta ce service et se plaça dans un estaminet de la rue du Pays. Au même moment, Mme Spitzner constata la disparition d'une pièce d'argenterie. Plainte a été déposée et Pauline D... a été arrêtée.

Mme P... n'a que vingt-un ans et pourtant son dossier relate certains faits qui ont motivé sa expulsion du territoire français — car elle est Belge. Marie P... est revenue à Roubaix, où certainement on devait l'avoir oubliée. Mais la police a bon œil, car hier, la pauvre Belge, prenait tristement le chemin de la prison, en attendant que le tribunal correctionnel de Lille se prononce sur cette infraction à un arrêté d'expulsion.

Malgré tout le zèle qu'apportent nos édules pour le développement des arbres qui devront faire, dans quelques années, un vrai lieu de plaisance de la place de l'Abattoir, il s'est trouvé des gens assez mal avisés pour pratiquer dans lesdits arbres des entailles qui mettent leurs jours en danger.

Des gamins, qui, chaque soir, jouent sur cet emplacement, sont fortement soupçonnés d'être les auteurs de cet acte de déprédation. Nous croyons devoir rappeler aux parents de ces jeunes gamins qu'ils sont civilement responsables des procès qui pourraient être intentés à leurs enfants.

Malgré le mauvais temps de la nuit dernière, Adelin-Nicolas V... avait élu domicile dans une baraque établie sur la Grand-Place. Réveillé par un agent de police qui lui demandait la cause de sa présence dans la propriété d'autrui, Adelin-Nicolas V... a déclaré qu'il était sans ressources et n'avait pas de domicile fixe. L'agent, compatissant, s'est chargé de lui procurer un abri.

Puisque les fraudeurs ne se gênent plus, pourquoi les douaniers se gêneraient-ils ?

En pleine après-midi, avant-hier, deux de ces intéressants personnages, Jules D. et Achille B., s'en venaient dans un sentier de Roncq chargés de chacun 50 kilos de tabac. C'était plaisant de voir l'aplomb avec lequel ils portaient leur fraude dans le rayonnement du jour, qui, on le comprend, méritaient leur action illicite encore plus en lumière.

Les douaniers ont donc coupé court à tant d'audace en confisquant hommes et choses.

Un vol s'est commis à Roncq, ce matin, dans des circonstances particulières dont nous ferons le récit à nos lecteurs quand notre correspondant nous les aura fait connaître. C'est pour demain, sans doute. Le voleur est un peigneur, du nom de Louis C., qui n'a vu que 26 fois fleurir le printemps.

Malgré les avis donnés par le parquet aux maires des communes riveraines de la Deule, le cadavre du petit enfant retrouvé lundi au canal, près de l'écluse, à Lille, n'a pas encore été reconnu.

On commence à croire que la mort de ce pauvre petit enfant pourrait bien être le résultat d'un crime. On ne comprendrait pas, en effet, que des parents fussent indifférents jusqu'à ne faire aucune démarche pour retrouver un de leurs enfants.

Lundi, un petit garçon de Fives, âgé de 3 ans, le nommé E. Vasse, qui se trouvait avec sa mère à Hellemmes chez la femme Grombez, est tombé dans le puits dont le puits était resté ouvert. Ce n'est que plus d'une demi-heure plus tard qu'on put retirer le cadavre du pauvre petit.

Éphémérides Roubaissiennes
24 mai 1816. — Les sapeurs-pompiers de Roubaix sont mis en possession de leur hôtel, dans les dépendances de la Mairie. A l'occasion de cette inauguration, le corps offrit, le même jour, aux compagnies des sapeurs-pompiers des villes et communes voisines, une fête militaire qui fut des plus brillantes, et qui attira un grand concours de peuple. **TR. LEURIBAR.**

Éphémérides Tourquennoises

L'abondance des matières nous oblige à différer l'éphéméride d'aujourd'hui. Cette première raison nous émeut et nous empêche de la remettre à demain, les deux dates 24 et 25 mai 1793 qui en doivent être l'objet sont inséparables dans l'histoire de notre ville. C'est pendant ces deux jours mémorables qu'eut lieu le siège de Tourcoing bien autrement formidable pour les Tourquennois que la bataille de 1794 qui fit rejettir tant de gloire sur leur cité.

Augustin Denaes, garde-barrière depuis vingt-quatre ans à la station de Cassel, vient d'être honoré d'une médaille par la Société française de tempérance, association contre l'abus des liqueurs alcooliques fondée en 1872, dont M. Ed. de Laboulaye est le président.

Le pensionnat que les Frères Maristes ont construit à Haubourdin a été béni dimanche par Mgr Moirion. La maison s'ouvrira après les vacances prochaines.

Les journaux du Pas-de-Calais nous apprennent qu'on a enterré samedi, à Guisnes, à l'âge de 21 ans, M. Albert Henniquin, premier violon à l'Opéra-Comique de Paris, ancien élève au Conservatoire de Lille.

Ce jeune artiste est mort des suites d'une maladie de poitrine.

Dimanche prochain aura lieu, au café Delatre, à Amiens, un grand concours international de joueurs de dame entier.

La Société de joueurs de dames de Lille, dit le Progrès de la Somme, doit s'y rendre au grand complet.

Stat-civil de Roubaix. — DÉCLARATIONS DE MARIAGES du 23 mai. — Jules Crombé, rue du Chemin de Fer, 1. — Léonie Demyer, rue des Fossés, 75. — Urbain Ladaux, rue des Anges, cour Dupont. — Emile Debric, rue des Chasseurs, 16. — Joseph Willaert, rue de Lille, cour veuve Motte, 2. — Paul Deldalle, rue Longues-Haies, 239. — Irma Devos, rue de Tourcoing, 81. — Hélène Booz, rue Bayart, 2.

DÉCLARATIONS DE DÉCÈS du 23 mai. — Jean-Baptiste Liogrand, 69 ans, rue du Tilleul. — David Callens, 1 an, au Cae de Four. — Jules Bouquet, 7 mois, rue des Longues-Haies. — Angèle Chandelier, 1 an, rue de Toulouse, 3.

CONVOIS FUNÈRES & ORIS

Les amis et connaissances de la famille DUBRULLE qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part de décès de Dame Augustine-Joseph HENNECART, veuve de M. Jean-Baptiste Paulus DUBRULLE, décédée à Lille, le 23 mai 1878, à l'âge de 82 ans, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de vouloir bien assister aux Vigiles qui seront chantées le samedi 25 courant, à 8 heures du soir, et au convoi qui aura lieu le dimanche 26 courant, à 10 heures du matin, en l'église de Saint-Christophe, à Tourcoing. — L'assemblée chez M. Paul Dubrulle, son fils, rue de Guisnes, Tourcoing.

Les amis et connaissances de la famille CALONNE-FRANÇOIS, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part de décès de Dame Catherine-Josephine FRANÇOIS, décédée à Roubaix, le 24 mai 1878, à l'âge de 39 ans et 4 mois, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de vouloir bien assister au convoi et service solennels, qui auront lieu le lundi 27 courant, à 9 heures, en l'église Saint-Martin, à Roubaix. — Les Vigiles seront chantées le dimanche 26, à 8 heures 1/2. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue Saint-Georges n° 29.

COUR D'ASSISES DU NORD

Présidence de M. le conseiller Jorel. Assesseurs, MM. Bottiau et Paulmaine, conseillers. Ministère public, M. Grévin, avocat-général.

Audience du 22 mai. Joséphine Dubois, d'Armentières, accusée d'infanticide et de suppression d'enfant, est acquittée sur le premier chef, elle est condamnée à un an de prison.

Défenseur, M^e D'Hooghe.

Audience du 23 mai. M. MORINOT, avocat-général. Herbaut et Vandevende, accusés de vols commis à Lille, avec circonstances aggravantes d'emploi de fausses clefs et d'attraction, sont condamnés à 3 ans d'emprisonnement.

Défenseurs : M^e Barbedienne et Fenne. Marie-Louise Douze, de Lille, est accusée d'infanticide. Le jury lui accorde le bénéfice des circonstances atténuantes.

La Cour la condamne à six ans de travaux forcés.

Défenseur : M^e A. Caplain.

Le nommé Charles-Joseph Devendeville, âgé de 51 ans, est accusé d'avoir le 31 décembre 1877 tenté de s'emparer d'objets se trouvant chez la veuve Marchand; cette tentative de vol a avorté par suite de la résistance de la veuve Marchand, âgée de 77 ans, malgré les coups de canne à épée que lui a portés l'accusé.

L'accusé, reconnu coupable, obtient du jury des circonstances atténuantes. Il est condamné à cinq ans de réclusion.

Défenseur : M^e Druelle.

ADRESSES

INDUSTRIELLES & COMMERCIALES
Celle-ci se parait dans la deuxième édition du Journal de Roubaix. — S'adresser pour les abonnements, rue Neuve, 17.

Pianos
Location et réparation, rue du Fonteyon, 58. 15176

Constructions Industrielles et Installations
HENRY NEWNHAM, Ingénieur-Architecte. — Office spécial pour l'obtention de brevets d'invention et patentes, 69, rue d'Inkermann, Roubaix. 15194

A. GARRETT-DUBURCO, entrepreneur de pavages, rue d'Italie, (derrière la gare). 12888

Ingénieurs
V. DUBREUIL, ingénieur, installations expertises, consultations techniques de 7 h à 9 h. le matin et de 3 h à 3 h. le soir, rue du Chemin de Fer, 35.

LES ASSURÉS ET L'OR. — Imprimerie Alfred Robaux. — Avis gratuit dans les deux éditions du Journal de Roubaix, dans la Gazette de Tourcoing (journal quotidien).

AVERTISSEMENTS MÉTÉOROLOGIQUES. — Direction de l'Observatoire de Paris, Paris 24 mai 1 h. soir. — Hauteur du baromètre; Dunkerque, 747; Brest, Paris, Nancy, 760; Biarritz, Béziers, 75. La bourrasque se centre sur la mer du Nord. Vent d'entre Sud-Ouest et Nord-Ouest. Le temps reste à la pluie et orageux.

NOTES DE BOURGOGNE
Bordeaux, 23 mai.

Le capitaine Boyton est arrivé hier soir vers quatre heures à Tonneins, où il a passé la nuit.

Il a été reçu avec enthousiasme. Il est reparti ce matin à sept heures de Tonneins pour Bordeaux.

Le duc de Nemours est arrivé ici venant de Paris, il est reparti immédiatement pour Pontillac.

Le duc de Nemours a rencontré son fils, le comte d'Ex, qui est arrivé à bord du Hogly.

Constantinople, 23 mai.

C'est l'intervention de M. Layard qui a arrêté la marche en avant de l'armée russe.

Il a menacé le général Tolleben d'appeler immédiatement la flotte anglaise à Constantinople, s'il persistait à s'approcher de la capitale ottomane.

L'avant-garde du 7me corps (Arabie) est arrivée à Bréouze.

Le général Tolleben a reçu ordre d'occuper Buyukdéré et d'empêcher à tout prix l'entrée de la flotte anglaise dans la mer Noire, dès que tout espoir de paix sera enlevé. Toutes les dispositions sont déjà prises pour l'exécution de ces mesures.

Bruxelles, 23 mai.

Chambre des représentants. — Répondant à une interpellation de M. Dalhay, le ministre des travaux publics dit que les négociations avec la Hollande, relativement au canal de Terneuzen, sont toujours pendantes. Ce retard provient de ce que des négociations sont entamées pour le rachat du chemin de fer d'Anvers à Rotterdam.

Les divers projets de rachat d'une partie des chemins de fer de la Flandre ont été adoptés.

Londres, 23 mai.

Le comte Schouvaloff a eu une entrevue avec le marquis de Salisbury cette après-midi, au ministère des affaires étrangères.

Le comte Schouvaloff a expliqué les propositions de la Russie.

Le plus grand secret sera gardé jusqu'à la réponse de l'Angleterre.

L'opinion générale est que la paix sera maintenue et que le congrès se réunira.

Berlin, 23 mai.

L'ambassade marocaine se rendra aujourd'hui, à quatre heures un quart, au palais impérial, où elle sera reçue en audience solennelle par l'empereur en présence de M. de Bismarck, ministre d'Etat, des hauts fonctionnaires de la cour et des aides-de-camp généraux.

Cette réception sera suivie d'un grand dîner auquel assisteront, outre l'ambassade marocaine, les membres de la famille royale de Prusse, le prince Henri des Pays-Bas, le feld-marschal Moltke et plusieurs personnages de distinction.

Madrid, 23 mai.

Les journaux annoncent que le général Joveilar, chef de l'armée de Cuba, s'embarquera très prochainement pour la péninsule, et que le général Martinez Campos le remplacera.

L'ambassade annamite sera reçue demain par le roi en audience de congé et partira samedi pour Paris.

Pesth, 22 mai.

La commission des banques de la seconde Chambre a adopté sans changement le projet de loi concernant la dette de 89 millions de florins contractée à la Banque nationale.

Nouvelles du soir

Le Journal officiel d'aujourd'hui publie un arrêté ministériel autorisant la réunion d'un congrès international pour l'unification du numérotage des fils :

Le ministre de l'Agriculture et du Commerce.

Vu notre arrêté en date du 10 mars 1878, instituant huit groupes de conférences et congrès pendant la durée de l'Exposition universelle internationale de 1878 ;

Vu le règlement général des conférences et congrès ;

Sur la proposition du comité central des conférences et congrès ;

Arrête : — Un congrès international pour l'unification du numérotage des fils de toute nature est autorisé à se tenir au palais du Tro-adero, les 2, 26 et 27 juin 1878.

Art. 2. — La liste des membres proposés par le comité central des conférences et congrès, pour procéder à l'organisation de ce congrès, est approuvée.

Art. 3. — M. le sénateur, commissaire général, est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Paris, le 23 mai 1878.

Le ministre de l'Agriculture et du Commerce, **TEISSIERE-CHEF DE BORT.**

Comité d'organisation du congrès pour l'unification du numérotage des fils de toute nature. — MM. Baisan, membre du conseil supérieur du commerce; Blanchon (Gaston), manufacturier à Lyon; Cabanis, directeur du bureau de mesurage et de conditionnement de Reims; Gordic, sénateur, manufacturier, membre de la chambre de commerce de Rouen; Dauphinet, sénateur, président de la chambre de commerce de Reims, membre du comité supérieur du commerce; Carlos Delattre fils, manufacturier à Roubaix; Delfosse, manufacturier à Roubaix; Féry, sénateur, membre du conseil supérieur de l'agriculture, du commerce et de l'industrie.

Galline, président de la chambre de commerce de Lyon; Ko-hlin-Schwartz, manufacturier; Leblanc, filateur à Lille; Legrand, manufacturier à Fournies, membre de la commission des valeurs; Magnier, manufacturier,

membre de la commission des valeurs; Marchal, membre de la chambre de commerce de Paris; Masin, directeur du bureau de mesurage et de conditionnement de Roubaix; Perret, directeur de la condition des soies à Lyon; Perroz, directeur de la condition des soies à Paris; Poyet-Quertier, sénateur, président de la chambre de commerce de Rouen; Rhodé, négociant à Paris, président du syndicat des soies; Roger, membre de la chambre de commerce d'Amiens; Roudot (Natalis), président de la section de la commission des valeurs; Roy (Gustave), membre du comité consultatif des arts et manufactures, membre de la chambre de commerce de Paris; Sévère, secrétaire de la chambre de commerce de Lyon; Séber, membre du comité consultatif des arts et manufactures; Simon (Edouard), ingénieur civil, président du comité d'installation des classes 56 et 57 (fabrication de tissage); Simonot-Godard, membre de la commission des valeurs.

On annonce que le gouvernement belge vient de faire interdire à M. Henri Rochefort l'entrée et le séjour de Bruxelles.

L'archiduc Rénier d'Autriche arrivera à Paris le 4 juin prochain.

L'archiduc Albrecht quittera Paris, dimanche, pour retourner à Vienne.

L'archiduc Charles-Louis prolongera son séjour parmi nous jusqu'à l'époque où les jurys prononceront leur jugement sur les récompenses.

Malgré le mauvais temps d'hier, le nombre des entrées à l'Exposition a été de 43,081.

Le Journal des Débats publie les dépêches suivantes :

« Vienne, le 23 mai, 4 h. soir. — Les pourparlers au sujet du rapatriement des réfugiés bosniaques ont été repris avec la Sublime-Porte, et cette fois on croit à leur succès. L'Autriche-Hongrie, pour effectuer ce rapatriement, occuperait une partie de la Bosnie, mais de concert avec la Turquie et en commun avec ses troupes. »

« Vienne, le 23 mai, 9 h. soir. — D'après les dernières nouvelles, la Russie semble prête à faire des concessions à l'Autriche en ce qui concerne les frontières et l'administration de la Bulgarie et les revendications du Monténégro. Cette dernière principauté devra se contenter de compensations sur la Bosnie. La question des forteresses turques est toujours en suspens. »

« Le prince Nikita a prié son gouvernement de lui faire connaître le moment de l'entrée de nos troupes en Bosnie, afin qu'il puisse retirer à temps les siennes au delà de la ligne de démarcation. »

« En somme, les chances favorables au Congrès se sont notablement accrues; on croit que la réunion pourrait avoir lieu dans les premiers jours de juin, mais dans une autre ville que Berlin, à cause du climat. »

Petite Bourse du Boulevard du 23 mai.

3 0/0 74,55.

5 0/0 110 110,15 110,10.

Italien 73,90 85.

Turc 8,67 65.

Egypte 196,87 200.

Chem. Egypt. 317,50.

Banq. ottom. 368,69 68.

Russe 80 1/8.

Hongrois 73.

Tendance hausse.

DEPECHE TELEGRAPHIQUE
Perpignan, 23 mai.

Une bande s'est formée sur la frontière, du côté de Racaens et d'Aspola. Elle est forte de 30 hommes. Les autorités espagnoles ont envoyé une compagnie à sa poursuite.

Le bruit court qu'une certaine agitation règne à Barcelonne. Les troupes seraient consignées.

Constantinople, 23 mai, soir.

La Porte a demandé que les Russes campés dans les environs de Constantinople fixent une ligne formelle de démarcation.

Le soulèvement des Lazes augmenterait.

Le bruit court que le texte original du traité de San-Stefano a été brûlé dans l'incendie du palais.

Constantinople, 23 mai soir.

De nombreux documents importants ont été brûlés dans l'incendie d'hier.

Odess, 23 mai soir.

Des avis de Constantinople, en date de mardi 21, portent que le but poursuivi dans l'affaire d'hier au palais de Tchekran était la disposition du sultan Abul Hamid et la proclamation de Mourad. 1300 individus environ armés se sont portés sur le palais pour délivrer Mourad aux cris de vive le sultan Mourad.

Le mouvement a été réprimé.

Le bruit court que l'ex-sultan a été transporté en Arie.

Londres, 23 mai, 10 h. 39, soir.

Chambre des communes. — Après plusieurs discours pour ou contre la proposition de lord Hartington, sir Gordon, conservateur, blâme la conduite du gouvernement, et manifeste l'espoir que des explications seront données qui lui permettent de voter pour le cabinet.

Sir Forster, de l'opposition, se voit forcé de défendre les prérogatives du Parlement. Le gouvernement en agissant avec le consentement des Chambres ne peut jamais être affaibli; mais dès qu'il agit sans leur consentement, il s'affaiblit, puisque le monde est en droit de croire qu'il n'est pas soutenu par le Parlement.

Londres, 23 mai, soir.

Des votes ont eu lieu aujourd'hui dans les grands centres actuellement en grève, sur la question de savoir si les ouvriers lissards devaient oui ou non reprendre le travail.

Le résultat du scrutin a été négatif.

Rome, 23 mai.

Le pape a reçu aujourd'hui les pèlerins allemands.

Le comte Loe a lu une adresse de fidélité et de dévouement dans laquelle il a déploré l'état de l'Eglise catholique en Allemagne.

Le pape a exprimé sa satisfaction pour ces hommages. Il a dit que l'Eglise souffre une guerre déloyale et s'est félicité avec ses fils allemands qui soutiennent vigoureusement leur foi dans la lutte contre l'Eglise. Il s'est réjoui de ce que de la lutte soit résultée une augmentation de ferveur dans la religion.

Il a recommandé de conserver la foi et de donner une bonne éducation aux enfants. Il a prié Dieu d'accorder à l'Allemagne la tranquillité, la paix et la conversion des ennemis mêmes de l'Eglise, en souhaitant que ceux-ci sachent reconnaître les avantages qu'ils peuvent retirer du secours de l'Eglise.

New-York, 23 mai, soir.

La convention démocratique en Pensylvanie a adopté un programme s'opposant à la diminution d'émission de Greenback, demandant une enquête combinée sur les fraudes électorales commises en 1876, afin qu'elles soient renouées publiques, mais condamnant toute attaque contre le titre du président Hayes comme dangereuse.

D'après des avis de Galveston, les partisans de Lerdo se sont emparés hier de la ville de Reynolds.

Les insurgés sont en fuite dans la direction d'Alajoz, vers le Sud.

DEPARTS DE LA VILLE

Londres, 24 mai, 2 heures.

La Chambre des communes a rejeté par 347 voix contre 226 la proposition Hartington blâmant l'appel des troupes des Indes. Elle a ensuite adopté un amendement portant qu'elle a confiance dans le gouvernement.

Les journaux anglais sont généralement satisfaits des assurances apportées par le comte Schouvaloff.

Le Morning-Post dit que le czar fait des concessions considérables. Il assure que défense a été faite à Tolleben de rien tenter contre Constantinople, et que le gouvernement russe est étranger au Manifeste sur l'équipement de navires croiseurs. Toutefois, la Russie refuse de passer l'éponge sur le traité de San Stefano, qu'elle se prépare à discuter en Congrès.

Le Morning-Post ajoute que des pourparlers prochains amèneront des bases pour une solution pacifique.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Présidence de M. J. GRÉVY.

Séance du 24 mai 1878

Service télégraphique particulier du Journal de Roubaix

La Chambre aborde la discussion des contributions indirectes.

M. HAENTJENS critique la marche financière.

M. GASLODE demande la réduction des centimes additionnels pour les patentes.

M. SAY demande l'ajournement sur la discussion jusqu'à ce qu'un rapport spécial soit fait sur ce chapitre.

La Chambre adopte les articles du projet.

M. CUNEO D'ORNANO demande la mise à l'ordre du jour de lundi, de la discussion de la prise en considération de sa proposition d'abroger les anciennes lois sur la presse.

M. BRISAN conseille aux bonapartistes de la Chambre de s'entendre préalablement avec les bonapartistes du Sénat.

M. CUNEO D'ORNANO réplique (Agitation).

La motion de M. Cunéo est rejetée.

M. HAENTJENS combat l'élection de M. Jean David, à Auch.

Enigme

En peu de mots, voici les traits
Auxquels on peut me reconnaître :
J'aime à parler, j'aime à paraître;
J'aime à prôner ce que je fais;
J'aime à grossir ce que je sais;
J'aime à juger, j'aime à promettre;
J'annonce les plus beaux secrets :
Je n'en ai qu'un, celui de mettre
Tous les sois dans mes intérêts.

Le mot de l'Enigme d'hier est : *Bouteille.*

COMMERCE

MARCHE LINIER

LINS DE PAYS. — Affaires calmes; quelques transactions de peu d'importance. Prix sans changement. — LINS DE RUSSIE. — On signale aucun changement. La demande reste calme. — LINS DE SUISSE. — Les affaires continuent d'être très-peu importantes, cependant en signalant quelques transactions. Prix stationnaires. — FILS. — La demande est calme et les affaires très-limitées. — FILS DE JUTE. — Pas de changement à signaler, l'état des affaires continue d'être peu satisfaisant. — TOILES. — L'importance des transactions diminue sensiblement.

PRINCIPALES DE LILLE. — Etat des quantités de lins, fils et toiles importés et exportés pendant la 2e décade de mai 1878. — Importations. — Lins teillés étoupes 31,320 k. — Lins de lin 40,434 k. — Toiles de lin 8,412 k. — Exportations. — Lins teillés étoupes 169,206 k. — Lins de lin 48,776 k. — Toiles de lin 2,412 k.

PORT DE DUNKERQUE

Importations et exportations des matières textiles du 14 au 20 mai 1878. — Importations. — Lin 1,091,776 k. — Jute 434,424 k. — Chanvre 2,000 k. — Fils de lin 827 k. — Exportations. Lin 150 k. — Jute 4,260 k. — Fils de lin 315. — Fils de jute 15,459. — Toiles de lin 127 k. — Toiles de jute 240 k.

NOUVELLES DE LA RÉGION

Le temps est trop humide et les lins n'ont pas fait de très-grands progrès depuis huit jours. Quelques parties ont souffert de la foudre de la pluie et du froid.

MARCHÉS BELGES

Très-peu approvisionnés, prix fermes. (Journal-Cirulaire).

MARCHE D'ANVERS du 22 mai.

BOIS DE TONNEMENTS. — On a vendu 70,000 kilos campêche Haut d'Aquin.

CAFFÉ. — Marché soutenu. On a vendu 493 sacs Haïti des Cayes, disponibles, à 5 cents entré et 536 sacs Rio, ordinaire, à livrer, à 37 1/2 cents entré.

On a vendu publiquement cette après-midi 175 sacs café Haïti avarié dans les prix de 76 à 77 1/2 cent. entré par 50 kilos.

GRANDES. — Marché calme et prix facilement soutenus.

LAINES. — On a vendu